

Poursuivre l'excellence en recherche

Réflexions des chaires de recherche de l'UNESCO au Canada



Un document de réflexion préparé pour la Commission canadienne pour l'UNESCO
Paul Carr, Carmen Dionne, Diane Dupont, Christopher Fullerton, Budd L. Hall,
Elisabeth Kaine, Liette Vasseur, et Vivek Venkatesh
Ottawa, Canada, août 2020

Textes de référence suggérés et lectures complémentaires :

[La science dans tous ses états. La Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques de l'UNESCO : questions, défis et opportunités](#) (2018) par Michèle Stanton-Jean.

[Une introduction à la Recommandation révisée de l'UNESCO concernant la science et les chercheurs scientifiques](#) (2018) par la Commission canadienne pour l'UNESCO et la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO.

[Le cheminement non linéaire des femmes en STIM : les obstacles dans l'actuel système de formation professionnelle](#) (2018) par Liette Vasseur.

[La science, un droit humain? Mettre en œuvre le principe d'une science participative, équitable, et accessible à tous](#) (2019) par la Commission canadienne pour l'UNESCO.

[Lutter contre les préjugés sexistes en STIM](#) (2020) par la Commission canadienne pour l'UNESCO, le Laurier Centre for Women in Science et Ingenium.

Crédit photo (couverture) : Robert Kneschke/Shutterstock

Pour citer cet article :

CARR Paul, DIONNE Carmen, DUPONT Diane, FULLERTON Christopher, HALL Budd L., KAINÉ Elisabeth, VASSEUR Liette, et VENKATESH Vivek. « Poursuivre l'excellence en recherche : réflexions des chaires de recherche de l'UNESCO au Canada », Commission canadienne pour l'UNESCO, août 2020.

Les points de vue et opinions exprimés dans cet article sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Table des matières

À propos des auteurs	iv
Introduction	1
Réflexion sur ce qu'est la recherche scientifique dans le contexte international.....	1
Excellence en recherche ou recherche de grande qualité	2
L'excellence en recherche autochtone.....	4
Comprendre le savoir : un monde en mutation	5
Conclusion.....	5
Références et bibliographie	7

À propos des auteurs

Liette Vasseur, Diane Dupont et Christopher Fullerton, Université Brock, Chaire UNESCO sur la viabilité des communautés : du local au global

Elisabeth Kaine, Université du Québec à Chicoutimi, Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples dans une dynamique de mieux-être et d'empowerment

Budd L. Hall, Université de Victoria, Chaire UNESCO sur la recherche communautaire et la responsabilité sociale de l'enseignement supérieur

Carmen Dionne, Université du Québec à Trois-Rivières, Chaire UNESCO en dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants

Vivek Venkatesh, Université Concordia, Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents

Paul Carr, Université du Québec en Outaouais, Chaire UNESCO en démocratie, citoyenneté mondiale et éducation transformatrice (DCMET)

Introduction

Évaluer ou même simplement définir ce qu'est l'excellence en recherche peut devenir une tâche monumentale susceptible d'engendrer de la frustration. La principale raison est que la recherche peut prendre de nombreuses formes selon la discipline dans laquelle un scientifique travaille. Ainsi, dans le présent document de réflexion, nous analysons les principes qui pourraient s'appliquer à la notion d'excellence en recherche dans le contexte de l'avancement académique et d'allocation de ressources. Il importe tout d'abord de reconnaître qu'il y a de nombreuses variantes du terme, et que si l'on essaie d'ajouter un cadre strict, on risque de discriminer non seulement certaines disciplines, mais aussi certaines cultures, car la recherche comprend aussi une composante sociale qui ne devrait pas être oubliée.

Réflexion sur ce qu'est la recherche scientifique dans le contexte international

En novembre 2017, les États membres de l'UNESCO ont adopté la version révisée de la [Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques](#) de 1974. La Recommandation décrit les responsabilités des chercheurs scientifiques et met l'accent sur plusieurs aspects qui devraient être pris en compte si l'on souhaite mettre au point une démarche quelle qu'elle soit d'évaluation de l'excellence de la recherche.

Premièrement, il est important de définir ce que l'on entend par recherche scientifique. Comme indiqué dans la Recommandation, « recherche scientifique » désigne les processus d'étude, d'expérimentation, de conceptualisation, de vérification et de validation qu'implique la genèse du savoir scientifique [...] et englobe donc à la fois la recherche fondamentale et la recherche appliquée (p. 8). Ces processus peuvent s'appliquer à toutes les disciplines, que ce soient les sciences sociales, les sciences de la nature ou les sciences de la vie. Donc pour toutes les disciplines, la recherche peut être fondamentale et appliquée. Par conséquent, il faut d'abord souligner que tant la recherche fondamentale que la recherche appliquée, ainsi qu'une combinaison des deux, devraient être respectées en tant que recherche où l'excellence peut être présente.

Ensuite, pour pouvoir définir ce que l'on entend par excellence, il faut d'abord comprendre la condition des chercheurs. La Recommandation la définit comme étant « la position qu'on leur reconnaît dans la société compte tenu, d'une part, du degré de considération attribué aux devoirs et responsabilités de leurs fonctions ainsi qu'à la compétence avec laquelle ils s'en acquittent et, d'autre part, des droits, des conditions de travail, de l'aide matérielle et de l'appui moral dont ils jouissent dans l'accomplissement de leur mission » (p. 8). Cela signifie que la condition des chercheurs devrait être prise en considération quand on examine la façon dont l'excellence de leur recherche est évaluée. Dans ce contexte, l'excellence devient une valeur relative qui devrait tenir compte des conditions dans lesquelles les activités de recherche sont réalisées.

Enfin, l'excellence ou la qualité élevée de la recherche est possible uniquement si les chercheurs et leurs activités sont soutenus et respectés. La Recommandation met l'accent sur l'idée que « les États membres devraient démontrer que, et agir de sorte que, la recherche et le développement ne s'exercent pas dans l'isolement, mais s'inscrivent comme composante explicite de l'effort global des nations pour édifier une société plus humaine, plus juste et plus inclusive, au service de la protection et de l'amélioration du bien-être culturel et matériel de leurs ressortissants des générations présentes et futures, et pour œuvrer en faveur des idéaux des Nations Unies et des objectifs convenus au niveau

international, tout en accordant une place suffisante à la science même » (p. 9). Cela se traduit par le fait que la recherche devrait être réalisée conformément à des principes respectés par tous. Qu'est-ce que cela signifie dans l'optique de l'excellence en recherche ? Devrions-nous parler de recherche scientifique ou de science de grande qualité, comme dans la Recommandation ?

Excellence en recherche ou recherche de grande qualité

Pour être de grande qualité, la recherche doit être fondée sur des principes de maturité intellectuelle, d'intégrité et d'éthique. On ne peut réaliser de recherches de grande qualité sans liberté intellectuelle et sans le respect éthique de toutes les sphères de la société. La recherche devrait comporter une « responsabilité humaine, scientifique, sociale et écologique » (p. 12). Ce sont des principes de base qui devraient être pris en considération dans toute évaluation de la qualité de la recherche. La Recommandation va plus loin en reconnaissant que la recherche devrait être encouragée dans toutes les sphères de la société. Elle devrait être accessible à tout le monde pour assurer la confiance du public et un dialogue ouvert entre la communauté scientifique et la société, en abordant les conséquences éthiques, légales et sociétales de l'utilisation des connaissances scientifiques. La Recommandation précise que l'on devrait « traiter le financement public de la recherche et du développement comme une forme d'investissement qui, par la force des choses, n'est généralement profitable qu'à long terme, et prendre toutes les mesures appropriées pour que l'opinion publique soit constamment tenue informée de la justification, voire même de la nécessité, de ces investissements » (p. 10).

L'évaluation du rendement de la recherche doit être effectuée aux fins de financement, mais surtout pour s'assurer que les activités de recherche soient réalisées dans le respect des principes de base, comme énoncé dans le présent document de réflexion. De fait, la Recommandation dit que les États membres devraient mettre au point des systèmes appropriés « afin d'évaluer leurs performances de manière indépendante, transparente, en tenant compte de l'égalité des genres et par niveau » (p. 16). Nous considérons que l'évaluation devrait aussi être adaptée aux différentes cultures. Henry et coll. (2017) soulignent les difficultés auxquelles les personnes autochtones et racialisées travaillant en recherche font face et le combat qu'elles doivent livrer pour faire reconnaître leur recherche. De plus, les chercheurs devraient être évalués en fonction de « tous les aspects de leur activité, y compris [...] les contributions à des publications, les brevets, la gestion, l'enseignement, la vulgarisation, la supervision, la collaboration, le respect de l'éthique et les communications scientifiques » (p. 16).

Il est évident qu'un chercheur d'une université de petite taille où le soutien logistique est limité et où la tâche d'enseignement est lourde ne produira pas nécessairement le même nombre de publications que quelqu'une personne qui travaille dans une université de grande taille où la charge d'enseignement est moindre et où le soutien est plus facilement accessible. Nous soutenons que la qualité de la recherche n'est pas liée aux lieux où elles se réalisent. Les universités de plus petite taille peuvent être des lieux propices pour l'innovation et des partenariats étroits de recherche avec leur communauté. Ainsi, les nouvelles connaissances générées dans ce contexte peuvent avoir des impacts tout aussi importants. De la même façon, les interruptions liées aux obligations familiales (p. ex. congés de maternité) ne devraient pas entraîner une discrimination dans l'évaluation de la qualité de la recherche.

Par ailleurs, certains indicateurs sont fréquemment utilisés pour évaluer la qualité de la recherche tels que le nombre de publications scientifiques, le nombre de citations, le facteur d'impact des revues scientifiques, etc. Dans l'évaluation de l'excellence de la recherche, le recours à ces indicateurs a été grandement critiquée, et ce pour plusieurs raisons. Comme indiqué dans Mendez (2014) (p. 4), ce sont

non pas des indicateurs de la qualité intrinsèque de la recherche, mais bien des témoins qui peuvent être influencés par d'autres facteurs. Henry et coll. (2017) disent que cela s'applique tout particulièrement aux chercheurs femmes (p. ex. moins de femmes que d'hommes ont été en mesure de publier dans des revues scientifiques ayant un grand facteur d'impact comme *Science* et *Nature*). Ainsi, des recherches abordant une perspective très contrastée avec le discours dominant ou encore l'état d'avancement des connaissances dans un secteur en particulier peut influencer l'accès à la publication. L'utilisation de système de hiérarchisation des méthodes de recherche peut également encourager une recherche dans des conditions expérimentales très contrôlées, conditions qui somme toute ont peu à voir avec la réalité des phénomènes tels qu'ils se produisent en contextes naturels. Les chercheurs qui font de la recherche appliquée, font souvent l'objet de discrimination parce qu'ils ne peuvent pas publier leurs travaux dans le même réseau de revues scientifiques conventionnelles.

De plus, la mobilité croissante des chercheurs d'une discipline à une autre, la « difficulté de délimiter les disciplines [et] l'apparition de nouvelles disciplines » (p. 16) sont d'autres exemples de facteurs rendant l'évaluation de l'excellence en recherche ardue. Cette difficulté est reconnue par l'UNESCO et nombre d'organisations (p. ex. le Centre de recherches pour le développement international). Dans leur livre, Henry et coll. (2017) soulignent les difficultés que rencontrent les chercheurs racialisés et autochtones d'accéder à des fonds pour leurs activités de recherche, ainsi qu'à des revues où ils peuvent publier leurs recherches. Par conséquent, toute évaluation de la qualité de la recherche doit tenir compte de ces différents facteurs.

Changer la façon dont les chercheurs présentent leur rendement pourrait contribuer à diminuer ces difficultés. Par exemple, au lieu de présenter son travail uniquement par une liste de publications précisant l'incidence en termes de citations et de facteur d'impact, un échantillon de publications mettant l'emphase sur une justification de la recherche et le respect des principes d'une recherche de grande qualité ainsi que les contributions à la société permettraient de mieux apprécier le travail du chercheur. Il serait pertinent de présenter les contributions passées, actuelles et mêmes futures car ce ne sont pas tous les résultats de recherche qui ont un impact immédiat (Savage, 2017). Parmi les principes d'une recherche de grande qualité, la Recommandation indique que « les chercheurs doivent s'efforcer de réduire au minimum les effets nocifs sur les sujets de recherche vivants et sur l'environnement naturel et doivent être conscients de la nécessité de gérer les ressources de manière efficiente et durable » (p. 12). Les chercheurs prennent-ils ces aspects en compte d'entrée de jeu ? Et sont-ils examinés quand les chercheurs et leurs activités de recherche sont évalués de façon transparente et adéquate ?

L'excellence en recherche est également évaluée en termes de formation de personnel hautement qualifié. La Recommandation souligne que l'éducation et la formation de chercheurs de haut calibre devraient se faire « sans distinction de race, de couleur, d'ascendance, de sexe, de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de langue natale, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine nationale, ethnique ou sociale, de condition économique ou sociale de naissance, ou de handicap » (p. 11). Elle va même plus loin en invitant les États membres à « encourager activement, afin de remédier aux inégalités et aux schémas d'exclusion constatés par le passé, les femmes et les personnes d'autres groupes sous-représentés à envisager des carrières scientifiques, et s'efforcer de lutter contre les préjugés à l'égard des femmes et des personnes d'autres groupes sous-représentés dans le milieu professionnel et dans l'évaluation » (p. 11). Par conséquent, les chercheurs scientifiques devraient être en mesure d'exposer les divers aspects de leur façon d'accompagner leurs étudiants et étudiantes ou professionnels de recherche. En effet, une longue liste de noms informe peu sur le soutien offert et le respect des principes de base. Par exemple, cela pourrait inclure l'intégration de mentorat, d'une réflexion éthique

ou interdisciplinaire (pour s'assurer que les étudiants comprennent les répercussions éthiques, sociétales et environnementales de leur recherche) et des aptitudes comme la communication (tant avec la communauté scientifique qu'avec la société), le leadership et la gestion.

La dernière composante de l'évaluation de l'excellence de la recherche est la recherche elle-même. La recherche a-t-elle recours à des théories et à des méthodologies appropriées en fonction du sujet ou de la problématique à l'étude. Ces aspects devraient à nouveau être évalués en fonction des conditions de travail, du contexte culturel et des aspects liés au genre. En d'autres termes, il pourrait être inapproprié que la qualité du travail d'une chercheuse racialisée soit évaluée par une personne qui n'a pas le même contexte culturel ou ne possède pas une connaissance en profondeur de cette réalité. Il importe donc que l'évaluation de la qualité de la recherche considère les contextes spécifiques des communautés avec lesquelles elle se construit. À titre d'illustration, nous présenterons la situation de l'excellence en recherche autochtone.

L'excellence en recherche autochtone

Atteindre et maintenir l'excellence en recherche autochtone exige plus que jamais que les équipes de recherche adoptent une approche collaborative avec les peuples autochtones. Les principes qui animent cette approche s'inspirent des philosophies autochtones de gouvernance basées sur le consensus, la relation horizontale plutôt que pyramidale et les alliances. Travailler en véritable concertation exige l'atteinte du consensus entre les parties prenantes, alors que la seule consultation ne garantit en rien que les recommandations issues de celle-ci seront mises en application.

Ainsi, pour la réussite de projets de recherche autochtones, certains principes éthiques doivent guider la démarche :

1. Considérer et démontrer que les personnes expertes en culture des peuples autochtones et les universitaires sont tous égaux et que leurs connaissances respectives sont nécessaires pour la compréhension de la complexité de l'univers culturel autochtone et qu'il s'agit en fait d'une occasion d'apprentissage privilégiée pour les chercheurs ;
2. Savoir instaurer au sein des équipes une culture d'écoute et d'honnêteté basée sur le respect et la confiance, ce qui exige de développer des codes de conduite et d'en assurer une application rigoureuse, de nombreux drames suite à la colonisation ayant miné la confiance des peuples autochtones envers les institutions ;
3. Favoriser la participation de différents membres des peuples autochtones à toutes les étapes de la recherche et non seulement lors de sa définition, ce qui exige souvent que de la formation soit offerte ;
4. Penser la collaboration sur le long terme dans un dialogue constant, le temps étant la pierre angulaire des rencontres et des relations fécondes ;
5. Inclure dans le programme de la recherche le développement de méthodologies pour arriver à véritablement travailler ensemble en équipe interculturelle, multisectorielle et multidisciplinaire, inter-communauté d'une même nation et inter-nation de manière à contrer l'isolement qu'a créé l'instauration des réserves.

L'excellence en recherche autochtone se mesure à la capacité des chercheurs à travailler non pas **sur** les peuples autochtones mais surtout **avec et pour** elles. Cette recherche garantit à la communauté partenaire des retombées à court terme (emplois, formation, retombées économiques dans la communauté) et à plus long terme (résultats de la recherche servant la communauté, que les retombées tel que les brevets profitent à la communauté, qu'elle demeure propriétaire de ses droits intellectuels, etc.). En fait le projet réussi en recherche autochtone n'évalue pas ses résultats principalement en terme quantitatif mais surtout en terme qualitatif et holistique : a-t-il su mobiliser toutes les parties prenantes autour d'une mission commune et reconnaître la part de chacun, assurant ainsi un véritable développement durable pour ses partenaires autochtones ?

Comprendre le savoir : un monde en mutation

Il n'est pas possible d'engager une conversation sur l'excellence en recherche sans comprendre la nature changeante de notre compréhension des connaissances. Nous connaissons les concepts d'économie de la connaissance (emplois et connaissances) et de société de la connaissance (citoyenneté et savoir), mais la démocratie de la connaissance a émergé pour remettre en cause les limites de ces discours de connaissances antérieurs. Le travail de Boaventura de Sousa Santos, avec ses travaux sur *l'épistémicide*, la destruction des systèmes de connaissance mondiaux par un canon dominant de l'Europe eurocentrique, a inspiré la démocratie de la connaissance ; le tout a été soutenu également par le travail du politologue John Gaventa qui écrit sur l'inégalité et la connaissances, des savants autochtones tels que Linda Tuhuwai Smith, un intellectuel maori, ainsi que des chercheurs subalternes tels que Gayatri Spivak et une génération de chercheurs participant à Paulo Freire, Orlando Fals Borda, Rajesh Tandon, etc. Cela fait partie du large appel à la décolonisation de l'enseignement supérieur.

Conclusion

En conclusion, il n'y a pas de consensus sur ce qu'est l'excellence de la recherche, et cela demeurera une difficulté pour toutes les organisations. Afin de mieux comprendre où la recherche se situe et d'évaluer ses répercussions sur la société, le respect de certains principes s'impose. Si de nombreux critères peuvent être utilisés pour évaluer la qualité de la recherche, plus de transparence et une meilleure communication des attentes sont nécessaires, et il faut surtout accorder davantage de respect aux divers types de recherche dans les différentes disciplines et dans les différents types d'institutions.

Une réflexion sur le processus de développement des connaissances et les acteurs qui y sont impliqués est nécessaire. Les processus de co-construction de la connaissance entre les communautés et le monde universitaire se sont imposés dans les dernières années. Ainsi, au Canada, la recherche partenariale, la recherche centrée sur les communautés et la recherche engagée ont été reconnues par le monde universitaire dans les dernières années. Le monopole du développement des connaissances par le monde universitaire a été déconstruit. Cette démocratisation de la connaissance implique la reconnaissance de multiples épistémologies incluant différents types de savoir. Elle implique également la reconnaissance de multiples façons de présenter la connaissance considérant ainsi des formes de mobilisation des savoirs essentiels à la transformation sociale ainsi que la reconnaissance de sa diffusion en libre accès.

L'excellence en recherche doit donc prendre en compte cette façon de concevoir la connaissance, sa création et son utilisation dans une perspective de démocratisation des savoirs. Ainsi, à titre d'exemples, l'impact communautaire de la recherche, le renforcement des capacités et le leadership des

communautés, la contribution au savoir public, le contrôle de la recherche par les communautés autochtones, le rôle de la recherche dans la création d'équipes doivent être reconnues pour apprécier l'excellence en recherche. Tout en reconnaissant ce fait, nous devrions considérer l'impact potentiel des formes de recherche innovantes, créatives, alternatives et autres qui n'ont pas été traditionnellement valorisées par les décideurs et les responsables politiques, ainsi que par ceux qui assurent un leadership officiel dans les disciplines universitaires. Ainsi, notre quête d'une démocratisation de la recherche vise à valoriser la diversité, l'inclusion, la justice sociale et un engagement critique significatif parmi une série d'acteurs, de secteurs et de communautés, y compris ceux qui ont été traditionnellement marginalisés. Les Chaires UNESCO du Canada entretiennent des relations directes et critiques avec la société civile et avec le Sud global et visent ainsi à contribuer de façon significative à la production, à la diffusion et à la démocratisation d'une recherche de qualité.

Références et bibliographie

- Grosfoguel, R. (2013) 'The structure of knowledge in Westernized universities: Epistemic racism/sexism and the four genocides/epistemicides of the long 16th century'. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 11 (1), 73–90. En ligne. <http://scholarworks.umb.edu/humanarchitecture/vol11/iss1/8/> (consulté le 29 octobre 2016)
- Hall, B and Tandon, R (2017). "Decolonization of knowledge, epistemicide, participatory research and higher education" in *Research for All*, Vol 1 No 1 pp 6-19.
- Hall, B and Tandon, R (2017). "Participatory Research: Where Have We Been, Where are We Going? A Dialogue in *Research for All*, vol 1 no 2 pp 365-374.
- Henry, F., E. Dua, C.E. James, A. Kobayashi, P. Li, H. Ramos and M. S. Smith (2017). *The equity myth. Racialization and indigeneity at Canadian universities*. UBC Press, Vancouver. 374 pp.
- Mendez, E (2014). *Evaluating Research Excellence: Main Debates*. IDRC Briefs. Evaluating IDRC results, Evaluation Unit. Ottawa. 8 pp.
- Ofir, Z., Schwandt, T., Duggan, C., & McLean R. (2016). *Qualité de la Recherche Plus (QR+) : une approche holistique d'évaluation de la recherche*.
- Sousa Santos, B. de (2007) 'Beyond abyssal thinking: From global lines to ecologies of knowledge'. *Eurozine*, 33, 45–89.
- UNESCO (2017). *Revision of the recommendation on the status of scientific researchers (1974)*. Document SHS/BIO/SSR/2017/1. UNESCO, Paris. 21 pp.
- Yates, L (2005). *Is Impact a measure of Quality? Some Reflections on the Research Quality and Impact Assessment Agendas*. *European Educational Research Journal* 4: 391- 403.